

Décision portant délégation de signature à Mme Sandra Thomazo, Mme Catherine Houy-Lemaire et Mme Mélanie Weigel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité URA1961, intitulée Activation, relaxation et homéostasie du système immunitaire.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 11A003DSI du 4 janvier 2011 approuvant le renouvellement de l'unité URA1961, intitulée Activation, relaxation et homéostasie du système immunitaire, dont le directeur est M. Antonio Freitas ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sandra Thomazo, gestionnaire, Mme Catherine Houy-Lemaire, assistante gestionnaire et Mme Mélanie Weigel, gestionnaire adjointe à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La décision DEC141501DR05 du 20 mai 2014 est abrogée.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2014

Le directeur d'unité
Antonio Freitas

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014